



Association française des
professionnels de la cueillette
de plante sauvage

Financement



Enquête sur l'état de la ressource en thym (*Thymus vulgaris L.*)

Juin 2024 à novembre 2025

Réalisation de l'enquête : Jonathan Locqueville (AFC)
Rédaction : Jonathan Locqueville
Relecteurs : Jean-Paul Lescure (AFC) et Emilie Pascal (AFC)
Photographies : Jonathan Locqueville, sauf mention contraire

Date de publication : février 2026

Introduction	1
1- Périmètre et méthodes des enquêtes réalisées	2
2- Écologie des sites de cueillette de thym	3
3- Constats et observations des cueilleurs et cueilleuses	5
3.1 - Effets des aléas climatiques	6
3.1.1 - Observations de mortalité	6
3.1.2 - Tendances par grands secteurs géographiques	7
3.1.3 - Reprise de la ressource en 2024-2025	10
3.1.4 - Effets des changements climatiques sur la composition chimique du thym	11
3.3- Effets de la gestion	11
3.3.1 - Gestion par le gyrobroyage	12
3.3.2 - Maintenir le milieu ouvert après un débroussaillage	13
3.3.3 - L'interaction de la gestion du milieu avec la résistance à la sécheresse	14
3.4 - Impact de la coupe et de la cueillette sur le thym	14
3.5- Impacts des herbivores	16
	17
Conclusion	18
Bibliographie	20
Remerciements	20
Annexes	21
Annexe 1 : Programme de la journée technique thym	21
Annexe 2 : Données météorologiques de différentes stations de la zone d'étude	23

Introduction

L'AFC mène depuis sa création des actions visant à la préservation des ressources cueillies, notamment via la production d'un guide de bonnes pratiques et de livrets techniques de cueillette. Un livret sur le thym a été publié en 2022, dans lequel les sécheresses prolongées avaient déjà été identifiées, parmi d'autres facteurs, comme affectant durablement la ressource en thym. Par la suite, en 2022, des cueilleurs professionnels ont alerté l'AFC sur d'importantes mortalités de pieds de thym sur différents sites de cueillette en France. L'association a donc mis en place une enquête téléphonique exploratoire (fin 2022-courant 2023) afin de mieux saisir l'ampleur du phénomène. Ces premiers retours ont conduit l'AFC à solliciter une aide financière de l'OFB¹ afin d'approfondir ces enquêtes et d'organiser une journée technique² autour du thym, le 27 novembre 2025.

Parallèlement, l'AFC conduit depuis 2023 une réflexion sur la création du dispositif Cueilleurs-sentinelles. Ce projet vise à organiser la collecte d'alertes, d'observations des cueilleurs professionnels sur l'état des populations de plantes cueillies et des milieux associés, ainsi que de suivre certaines ressources identifiées comme sous tension. Le socle du projet est constitué d'une application de sciences collaboratives à destination des cueilleurs professionnels et de l'animation de ce réseau de contributeurs.

Cette enquête sur le thym a été l'occasion, en plus de renforcer la connaissance sur l'état de la ressource en thym, de tester des dispositifs complémentaires au socle du projet Cueilleurs-sentinelles :

- une méthode de collecte d'information via des enquêtes directes auprès de cueilleurs, parfois sur le terrain. Le recours à ces enquêtes directes pourrait intervenir dans le dispositif Cueilleurs-sentinelles à la suite d'une remontée d'informations du terrain, notamment d'alertes autour d'une ressource (via l'application de sciences collaboratives en cours de développement³). Ces enquêtes permettraient ainsi de mieux définir le suivi et les mesures à mettre en place autour de cette ressource. Sur l'exemple du thym, nous avons pu tester ce processus (alertes du terrain → enquêtes → création d'un module de suivi du thym sur l'application Cueilleurs-sentinelles).
- un temps de partage des problématiques documentées lors de l'enquête et de discussion autour de pistes d'action collective, au moment de la journée technique. Ce type de journée d'échange, réunissant différents acteurs potentiellement impliqués dans la cueillette et la gestion du thym et des milieux associés, pourrait préfigurer un dispositif multi-acteurs de suivi et de gestion concertée d'une ressource cueillie.

¹ Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique - Service Conservation et Gestion Durable des Espèces Exploitées

² Cette journée a permis de partager les résultats de cette enquête entre cueilleurs ainsi qu'avec d'autres acteurs de la filière. Cf. programme de la journée en annexe.

³ Une première version de cet outil sera mise en place en 2026 et intégrera un module de suivi autour du thym. Ce projet est également financé par l'OFB.

Ce document présente les résultats de l'enquête préparée en 2024 et menée en 2025 auprès des cueilleurs professionnels sur des sites de cueillette de thym et leur évolution face aux changements climatiques.

1 - Périmètre et méthodes des enquêtes réalisées

Espèce étudiée

Il existe en France plusieurs espèces du genre *Thymus* : thym serpolet (*T. serpyllum*), thym faux-pouillot (*T. pulegioides*) ou encore *T. herba-barona* en Corse. **L'espèce sur laquelle s'est concentrée cette enquête est *T. vulgaris*, le thym commun**, qui est distribué sur la zone méditerranéenne continentale (voir carte ci-dessous).

Territoire et enquêtés

Des visites de sites de cueillette ont été réalisées entre mars et mai 2025, auprès de 10 cueilleurs et cueilleuses, dans 8 départements (voir ci-dessous la carte de la zone couverte). 16 entretiens téléphoniques ont également été réalisés, ce qui a permis d'élargir la couverture de l'étude. Cela vient compléter les 8 entretiens téléphoniques réalisés par l'AFC en 2023 afin de recenser les problèmes rencontrés par les cueilleurs et cueilleuses sur leurs sites, soit **34 personnes enquêtées**. Les personnes enquêtées ont été choisies parmi les adhérents de l'AFC volontaires ou possédant une expérience de la cueillette de thym, mais aussi en dehors de l'AFC, afin de diversifier les profils. Un quart cueillaient le thym pour la distillation, la moitié pour de la vente en gros (sec ou frais) et un quart pour de la vente directe en sec ou transformé. L'altitude des sites de cueillette étudiés allait de 100 m à environ 1000 m d'altitude.

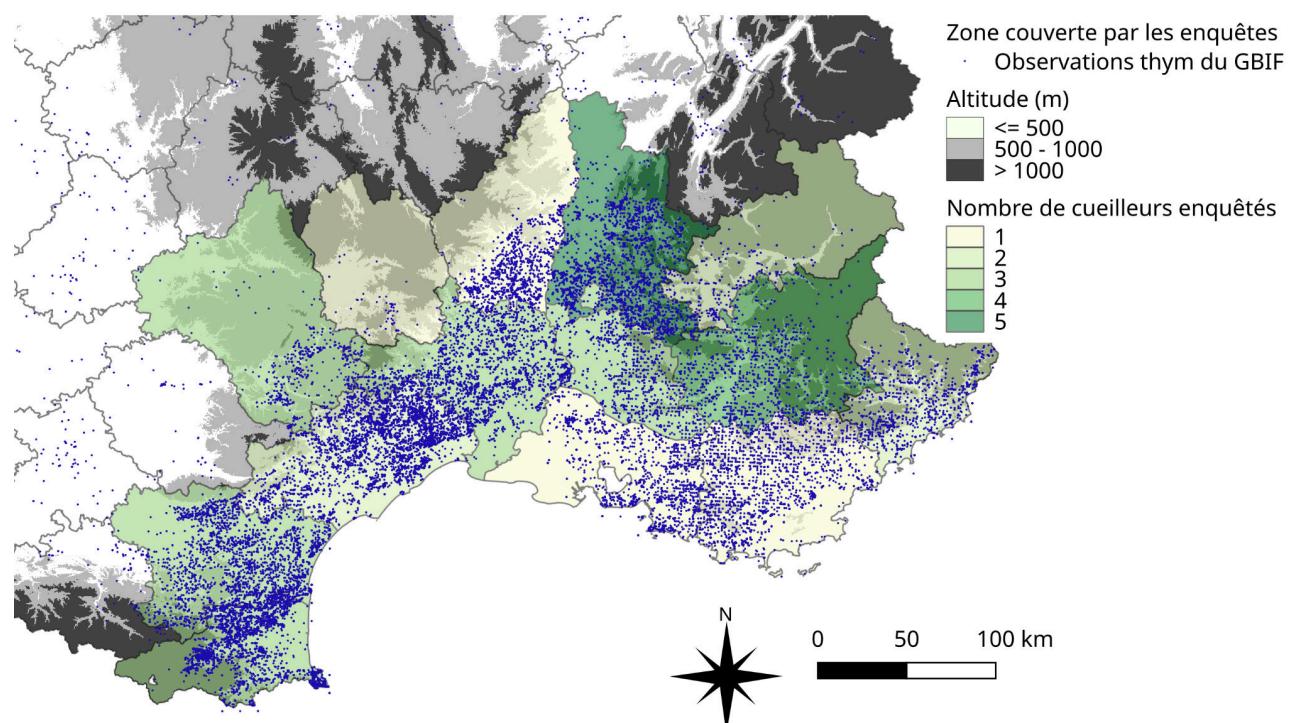


Figure 1 : Zone couverte par les enquêtes (pointillés bleus). Les observations de *T. vulgaris* répertoriées dans la base de données GBIF⁴ sont représentées par des points rouges. L'emplacement exact des sites de cueillette visités n'est pas indiqué afin de respecter la confidentialité de ceux-ci.

Le périmètre de l'enquête couvre la plus grande partie des zones possédant des populations importantes de thym. Le sud-est est cependant moins bien couvert, du fait du moins grand nombre de cueilleurs et de leur faible participation à l'enquête.

Questionnaire

Les questions abordées lors de l'enquête sont essentiellement :

- pratiques de cueillette et organisation de celle-ci
- volumes cueillis
- dates de cueillette
- pratiques de transformation et de commercialisation, débouchés
- description des sites de cueillette (sol, végétation) et leur évolution
- connaissances sur la gestion de ces sites
- chémotypes cueillis et leur évolution
- évolution de la ressource en thym (années difficiles, historique des volumes cueillis, des abandons de cueillette, du rendement à l'heure)
- occurrences de mortalité, son intensité et ses causes (sécheresses, autres aléas climatiques)
- observations de la reprise de la ressource en 2024-2025, ses causes et ses modalités
- effets observés des différentes pratiques (cueillette, pastoralisme, feu, gyrobroyage..) sur le thym
- cartographie des zones +/- impactées, ou dont l'écologie et la gestion diffèrent.

⁴ Global Biodiversity Information Facility (GBIF), en français « Système mondial d'information sur la biodiversité », www.gbif.org

2 - Écologie des sites de cueillette de thym

Le thym est une espèce xérophile et thermophile, adaptée aux milieux présentant un stress hydrique élevé grâce à ses feuilles coriaces, persistantes, velues, limitant efficacement l'évapotranspiration. Il présent dans un grand nombre d'écosystèmes méditerranéens (un cinquième des groupements phytosociologiques définis par Braun-Blanquet⁵). C'est une espèce pionnière qui colonise les garrigues et les pelouses jusqu'à 1500 m d'altitude, dans les premières étapes des successions végétales. Elle se retrouve également dans les bois, fourrés et matorrals, mais elle n'est pas cueillie dans ces milieux plus ombragés, où les pieds sont moins fournis. Elle est présente à la fois dans des milieux relativement stables car sujets à une érosion régulière ou à des conditions environnementales rudes (évapotranspiration importante, sécheresse) et des milieux à plus forte compétition interspécifique, avec une humidité plus importante, sujettes à des perturbations du couvert végétal plus ou moins régulières.



Figure 2 : Photos de deux sites écologiquement distincts : (1) une pelouse dominée par *Anthoxanthum odoratum* et *Plantago lanceolata*, sur micaschistes et (2) une garrigue dominée par *Salvia rosmarinus* et *Cistus albidus*, sur calcaires urgoniens ; (3) une pelouse en cours de colonisation par *Buxus sempervirens* et *Quercus ilex*, également sur calcaire urgonien ; (4) une pelouse à forte érosion, sur rougier⁶, dominée par le thym.

⁵ Braun-Blanquet J., 1952.

⁶ Les rougiers sont des paysages où le sol est constitué d'argilite rouge, riche en oxyde de fer. Ce sol est particulièrement friable et prompt à l'érosion, et peu d'espèces parviennent à le coloniser. Le thym est ainsi l'une des plantes structurantes des rougiers, en maintenant le sol par ses racines.

3 - Constats et observations des cueilleurs et cueilleuses

En 2020 lors de la réalisation des enquêtes pour la réalisation du livrets techniques de cueillette du thym, un ensemble de facteurs avaient été identifiés comme impactant la ressource en thym :

- des actions ayant un impact positif comme le pâturage extensif des ovins, ouverture des milieux, leur entretien par gyrobroyeage,
- des actions ayant un impact négatif : surpâturage et entretien “conventionnel” des pâtures, disparition du pastoralisme, urbanisation, enfrichement, fauches trop régulières. Le phénomène du changement climatique avait alors déjà été pointé avec les périodes de sécheresse qui augmentent et parfois un excès de pluviométrie l'hiver.

Les enquêtes menées en 2025 permettent de consolider ces premières données et de voir si des évolutions sont à l'œuvre dans les observations et les perceptions.

3.1 - Effets des aléas climatiques

3.1.1 - Observations de mortalité

Le constat dominant est l'intensité des effets de la sécheresse, mais aussi des fortes chaleurs estivales sur le thym.

Les effets rapportés sur les populations de thym sont :

- une diminution parfois drastique de la hauteur de pousse. Le thym est rachitique⁷, avec des pousses de 2-5 centimètres seulement aux endroits où elles avoisinaient habituellement les 10 cm, rendant la cueillette laborieuse voire impossible.
- Une mortalité de pieds complets, allant parfois jusqu'à 80 % de mortalité sur un même site.
- Une mortalité de certaines branches sur les pieds. Un site recensé montrait une proportion des individus touchés (avec une mortalité partielle) d'environ 40 %, en plus d'une mortalité de pieds d'environ 35 % ; les pieds sains ne comptaient donc que pour 25 % de la population⁸.

Bien que le thym soit adapté au milieux secs, et qu'il ait une floraison de printemps lui permettant de se mettre en quasi dormance pendant la saison sèche, une sécheresse qui se prolonge sur plus de 3 à 4 saisons finit par entraîner son dépérissement, en particulier dans les zones à faible rétention hydrique (sols sableux ou très pierreux, pauvres en argiles et limons). L'effet des températures élevées est difficile à estimer, mais des cueilleurs rapportent des observations de thym ayant rapidement dépéri après des température s'élevant au-dessus de 42 °C à l'ombre. Une de leurs hypothèses est que cette chaleur puisse brûler les tissus.

⁷ Nous avons rencontré localement dans le Vaucluse le terme de « callousseux ».

⁸ Cette observation avait été réalisée en mars 2024 dans l'Aude. L'un des objectifs de cette étude était de réaliser un comptage de ce type sur chaque site. Mais les deux dernières années ayant été pluvieuses, la mortalité “récente” était presque inexistante en 2025, rendant ce type de comptage peu pertinent.

Certains observent que les pierres alentour accumulent de la chaleur et vont jusqu'à entraîner une surchauffe au niveau des racines.

Il semble plus probable que ce soit **la combinaison de la chaleur et de la sécheresse** qui entraîne une mortalité, et non pas seulement de fortes chaleurs. En effet, on constate par exemple qu'une forte mortalité estivale avait été notée sur certaines zones en 2003 lors de la canicule ; sur le Lubéron un cueilleur fait mention de la disparition de 80 % des pieds cette année-là. Or en 2019 et 2023 des températures supérieures ont été enregistrées, sans qu'une mortalité excessive ait été à déplorer. Les fortes températures ne suffisent donc pas à expliquer la mortalité des pieds.



Figure 3 : Pied de thym sur un rougier de l'Aveyron en fin de floraison en mai 2025. Sur ce terrain difficile, après la canicule de juin, le thym se dessèche, sans que cela occasionne tout de suite une mortalité.

Les bulletins de situation hydrologique publiés de manière mensuelle par Météo France, et en particulier les indicateurs d'humidité des sols (voir graphique ci-dessous), montrent qu'en 2022 la France a été confrontée à une **vague de chaleur estivale** et une **pluviométrie « déficitaire** sur tout le pays, généralement de plus de 80 %, voire très souvent de plus de 90 % »⁹ et **la sécheresse des sols la plus sévère** jamais enregistrée en France¹⁰. Cela explique les alertes de mortalité sur les sites de thym qui nous sont parvenues en 2022 et au printemps 2023. En effet, la cueillette de thym s'effectuant au printemps, les observations de mortalité suite à la sécheresse de 2022 se sont concentrées l'année suivante au moment de la cueillette.

Enfin, il faut mentionner que des observations de mortalité hivernale ont été rapportées, très probablement causées dans ce cas par un engorgement du sol en eau. Dans des sols marneux, sur des terrains légèrement en cuvette, il peut en effet se produire une stagnation de l'eau qui est néfaste aux populations de thym.

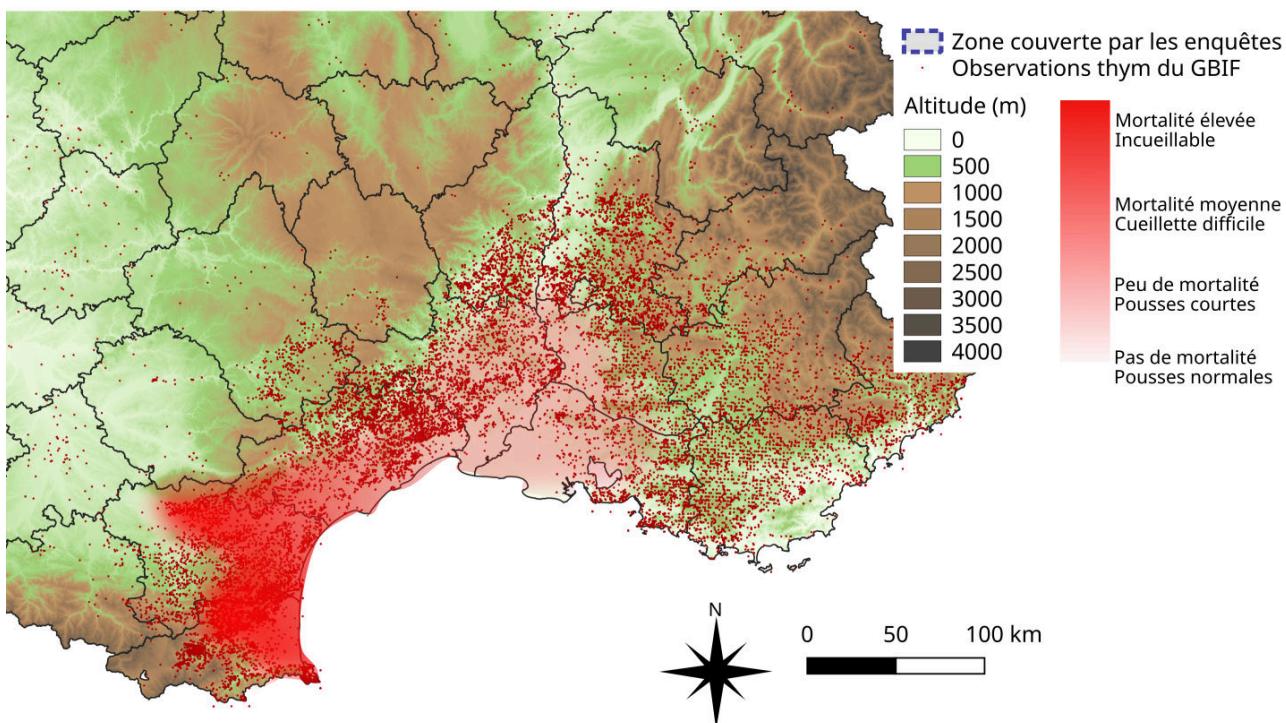
3.1.2 - *Tendances par grands secteurs géographiques*

Les alertes de mortalité les plus intenses du fait de la sécheresse ont été enregistrées par l'AFC dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, notamment dans les zones de basse altitude (< 500 m) des Corbières, les Fenouillèdes, ou du Roussillon. Il a été

⁹ Office International de l'Eau (2022). Bulletin national de situation hydrologique du 11 Août 2022.

¹⁰ Ibid.

mentionné à plusieurs reprises que des cueilleurs de gros volumes dans ces zones avaient changé leur site de cueillette pour venir dans l'est de la région méditerranéenne (Préalpes du Sud notamment). Une mention d'un abandon de cueillette sur un site de basse altitude dans l'Hérault a été également rapportée.



Carte des zones les plus impactées en 2022-2023 selon les résultats de l'enquête. Cette carte reflète les grandes tendances répertoriées ; il existe cependant des variations locales (microclimats, gestion) qui peuvent être très importantes.

Ces observations sont cohérentes avec les cartes des indices de sécheresse des sols (voir graphique ci-dessous). En effet, dans trois départements du Midi (Aude, Pyrénées-Orientales et Hérault) la sécheresse de 2022 s'est prolongée jusqu'en 2023 (voir graphique ci-dessous) voire 2024 sur certains secteurs de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, et avait déjà été précédée par des sécheresses en 2021 (Aude et Pyrénées-Orientales), ce qui explique en grande partie le mauvais état des populations dans cette zone.

Dans les zones de basse altitude du Gard, peu de mortalité a été constatée mais le déficit de pousse du thym a été assez marqué.

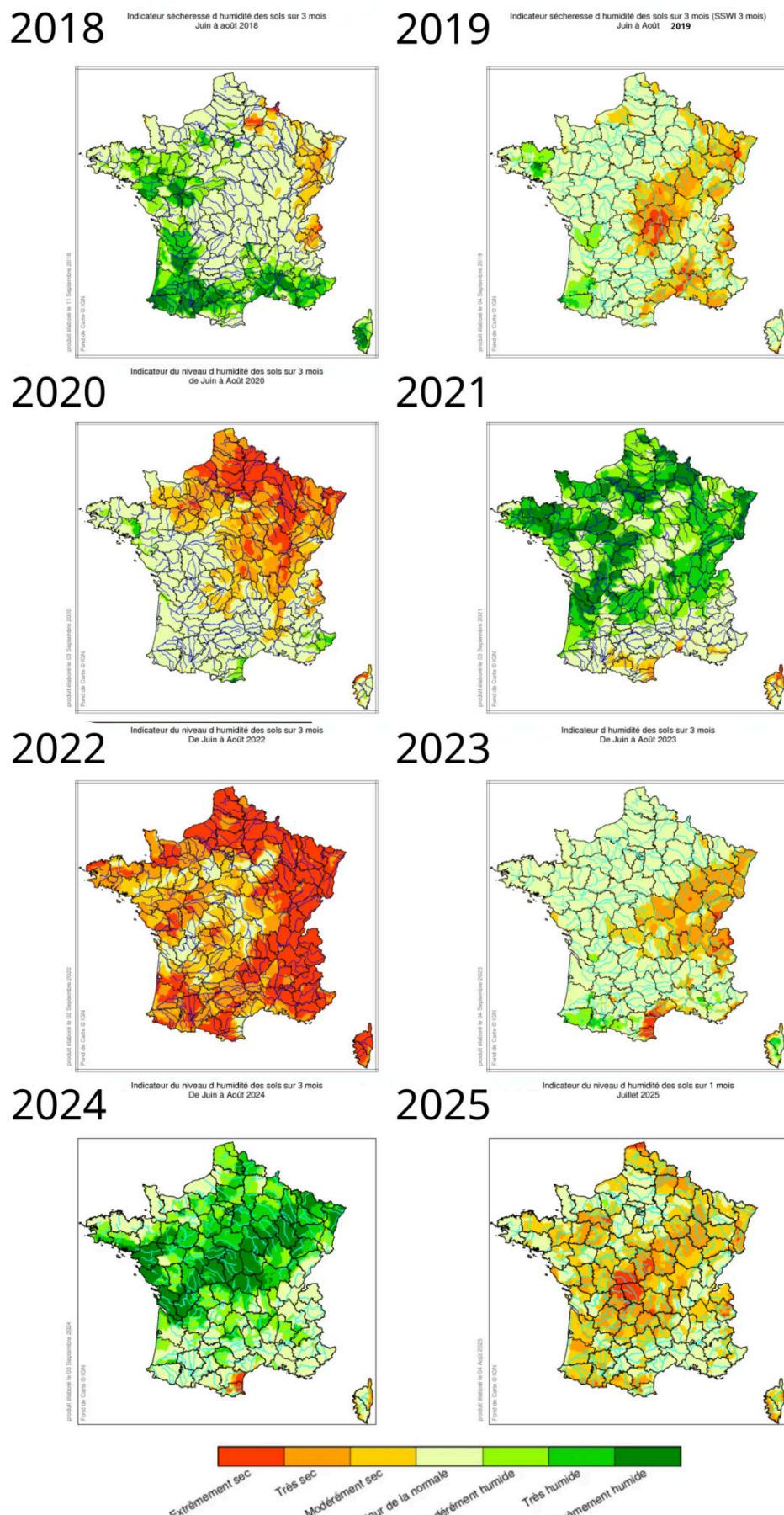


Figure 4 : Indicateur de sécheresse des sols en période estivale de 2018 à 2025. On constate que la sécheresse de 2022 s'est maintenue en 2023 dans l'Aude, Pyrénées-Orientales et l'ouest de l'Hérault.

Nous avons mené également une analyse complémentaire des données météorologiques des stations Météo France dans les secteurs de cueillette, afin de mieux visualiser les variations des sécheresses printanières et estivales ainsi que les maxima de température ([voir annexes](#)). Ces analyses montrent :

- **le caractère intense des canicules de 2003 et 2022** (somme des températures estivales donnée par la couleur des barres)
- la tendance à l'**augmentation des températures maximales** (données par les points noirs)
- le déficit de précipitations à la fois printanières et estivales (respectivement indiquées par la hauteur des barres semi-transparentes et pleines) attendu sur les secteur des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Hérault (station de Mouthoumet et Murviel-lès-Béziers) n'est pas très visible, bien que se dessine une tendance à la diminution des précipitations. Il est en fait nécessaire de mettre en relation les précipitations, le ruissellement et l'évapotranspiration pour obtenir une vision de l'effet de ces précipitations sur la réserve en eau du sol, ce qui n'est pas possible à partir de ces seules informations.

3.1.3 - Reprise de la ressource en 2024-2025

Lors des visites de sites au printemps 2025, des plantules de thym issues de semis ont été repérées dans environ la moitié des sites visités. Dans certaines zones leur densité pouvait monter autour de 20 plantules/m², avec des petites zones à 50 plantules/m², ce qui était une surprise car les observations de jeunes plantules par les cueilleurs étaient jusque-là relativement marginales. Les plantules sont observables. Les conditions qui semblent favoriser ces semis sont la présence de sol nu (en prairie dense il n'est pas impossible que ces semis adviennent également mais ne soient pas visibles), une irrigation importante et/ou des micro-environnements favorables aux semis, par exemple des pierres qui conservent l'humidité ou des mousses ([voir Figure 5 ci-dessous](#)). Des études complémentaires seraient cependant nécessaires pour étudier plus finement les effets du type de sol, du climat et de la végétation sur la germination et la survie de ces jeunes individus.



Figure 5 : Photographies de jeunes individus de thym issus de semis sur des sites de cueillette, au printemps 2025. À gauche, plantules d'environ 1 mois à densité élevée (environ 50 unités/m²) ; à

droite, au centre de l'image, un jeune pied de thym ayant probablement germé à l'automne précédent.

3.1.4 - Effets des changements climatiques sur la composition chimique du thym

Sept chémotypes de thym ont été recensés en France, définis par leur composé chimique majoritaire. Il existe deux chémotypes phénoliques, le thymol et le carvacrol, et des chémotypes non-phénoliques : linalol, géraniol, thujanol, alpha-terpinéol et cinéol¹¹. **Le thymol et le carvacrol**, et en particulier ce dernier, sont présents surtout à **basse altitude** et sont particulièrement adaptés aux sécheresses estivales. **Les chémotypes non-phénoliques** en revanche sont adaptés au froid hivernal et se rencontrent à **plus haute altitude ou dans des sols plus profonds et humides**.

Des travaux scientifiques ont montré qu'il existait une évolution des populations de thym avec **une tendance au remplacement des chémotypes non-phénoliques par des types phénoliques**¹² du fait des changements climatiques et notamment des températures hivernales de plus en plus clémentes et des températures estivales en augmentation.

Une interrogation au départ de notre enquête était ainsi de savoir si les sites de cueillette étaient affectés par de telles évolutions, et si les cueilleurs l'observaient. En effet, cela pourrait modifier le profil aromatique des cueillettes et éventuellement être un problème notamment pour la qualité des huiles essentielles produites par distillation. Les cueillettes recensées se faisaient sur des sites à thymol, carvacrol, linalol, géraniol et thujanol. Quelques mentions de changements de profil aromatique ont été recueillies, mais étaient de l'ordre de l'intuition et semblent pour le moment relativement marginales. Cela peut provenir du fait que les chémotypes évoluent peu pour le moment sur les sites de cueillette, ou que les cueilleurs n'effectuent pas suffisamment d'analyses chimiques, pour des raisons de coût, pour avoir remarqué des changements nets. Une autre raison est que les cueilleurs possèdent souvent plusieurs sites de cueillette, la récolte annuelle étant originaire de ces différents sites en proportions variables, ce qui entraîne des fluctuations difficiles à différencier des effets du climat sur l'évolution des populations. L'évolution la plus rapide rapportée est celle d'un site à carvacrol « anormal », en altitude, qui s'était développé probablement du fait d'un apport de graines par des travaux de terrassement, et a évolué en quelques années en linalol ; une observation qui n'est donc pas liée au changement climatique.

3.3 - Effets de la gestion

Au-delà des impacts des changements climatiques, les populations de thym sont affectées par un certain nombre de facteurs et notamment la **gestion de l'environnement**. Celle-ci peut avoir des effets combinés avec le climat, certains modes de gestion pouvant par exemple atténuer les effets du climat, ou au contraire les amplifier. Il est donc important de recenser les modes de gestion et leurs effets sur les milieux.

¹¹ Ce dernier n'étant actuellement documenté que dans une seule station en France

¹² Thompson J. et al., 2013.

Le principal objet de la gestion est l'embroussaillage, entraînant la disparition des milieux ouverts et une augmentation du risque d'incendie. En effet, les pelouses et les garrigues qui ne sont pas gérées connaissent un enrichissement rapide. En garrigue, après une étape de végétation dominée par les arbrisseaux comme les cistes (*Cistus* sp.) ou le romarin (*Salvia rosmarinus*), ce sont des espèces d'arbres comme le chêne kermès (*Quercus coccifera*), le chêne vert (*Q. ilex*) ou encore le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) ou le pin d'Alep (*Pinus halepensis*) qui dominent ensuite la succession végétale. En pelouse, le buis (*Buxus sempervirens*), les genévrier (*Juniperus* sp.), puis le chêne pubescent (*Quercus pubescens*) sont parmi les plus fréquents à participer à la succession végétale.

La lutte contre l'embroussaillage s'effectue afin :

- de préserver des milieux ouverts
- de permettre le maintien d'une activité pastorale
- de conserver des coupe-feu, sur les bords des piste DFCI (« Défense de la forêt française contre les incendies)

Des populations assez denses de thym, souvent objet de cueillette, se rencontrent ainsi dans ces milieux régulièrement entretenus, essentiellement au moyen du gyrobroyage.

3.3.1 - Gestion par le gyrobroyage

Le gyrobroyage est une option couramment utilisée pour lutter contre la fermeture des milieux dans le Midi. En effet, l'usage du brûlis, parfois pratiqué en montagne pour les mêmes fins, n'est pas envisageable dans les milieux méditerranéens où le risque d'incendie est important.

Parmi les difficultés liées au broyage, la hauteur de coupe est particulièrement mentionnée par les cueilleurs ainsi que par les gestionnaires consultés (actions du LIFE Terra Musiva dans les garrigues gardoises notamment). En effet une coupe trop basse risque de faire mourir les pieds de thym. Des cueilleurs ont observé cela sur certains sites de garrigue (voir photo ci-dessous). La définition d'une hauteur de coupe permettant le renouvellement du thym dépend aussi de l'historique du site. Si les pieds sont vieux et n'ont jamais été taillés à la base, une coupe basse aura toutes les chances de les faire périr. En revanche, si une coupe basse a été pratiquée régulièrement sur les jeunes pieds, une coupe basse entraînera rarement de la mortalité¹³.

¹³ Ces éléments avaient aussi été recensés dans le livret technique thym : AFC, 2022.



Figure 5 : Photographie d'un site de garrigue ayant été gyrobroyé à ras du sol afin d'encourager la repousse de l'herbe, ce qui a fonctionné. Le thym en revanche n'a pas repoussé, à la différence de certains arbustes (*Cistus albidus*, *Phillyrea latifolia*, *Viburnum tinus*) qui rejettent vigoureusement.

D'autre part, si une coupe trop haute est réalisée, cela peut entraîner une repousse trop rapide des ligneux comme le romarin, les cistes ou le chêne kermès, au détriment à la fois des plantes herbacées et du thym. De plus, les « chicots » qui dépassent du sol peuvent parfois blesser les animaux aux pâturages.

Une hauteur d'environ 10 cm semble ainsi donner les résultats les plus probants en garrigue.

Une autre difficulté est que certaines espèces ligneuses ont tendance à drageonner encore plus rapidement après un gyrobroyage, par exemple le prunellier (*Prunus spinosa*), le chêne kermès ou le sumac (*Rhus typhina*). Dans ce cas, il est souvent préférable de ne pas couper les individus âgés afin d'éviter qu'ils ne colonisent les zones herbacées alentour.

3.3.2 - Maintenir le milieu ouvert après un débroussaillage

Après un gyrobroyage, il est courant que la végétation ligneuse reprenne le dessus en quelques années. La meilleure manière de maintenir le milieu ouvert est d'y faire pâturer des animaux (la plupart du temps des ovins). Ceux-ci consomment les ligneux, mais pas toutes les espèces. Les cistes (*Cistus* sp.) ne sont pas consommés par les moutons, sauf lorsque ceux-ci sont parqués et ont un choix alimentaire limité. Un travail de gestion du parcours est donc à effectuer.

La gestion par le pâturage est souvent mentionnée, aussi bien en pelouse qu'en garrigue, comme un élément déterminant du maintien d'un milieu ouvert. Bien que moins rapide qu'auparavant, on constate malheureusement toujours un déclin du pastoralisme dans ces zones difficiles¹⁴.

¹⁴ La région PACA a perdu par exemple environ 8 700 ha de surface agricole utile par an entre 2000 et 2010, soit 12% en 10 ans, contre 3300 ha par an entre 2010 et 2019, soit 5 % en 9 ans, marquant un ralentissement.

Sur certains sites de cueillette de garrigue, c'est le romarin qui concurrence petit à petit le thym. Un cueilleur mentionne alors la possibilité d'effectuer une coupe plus basse sur le romarin, afin de préserver l'équilibre entre les deux. On voit ici l'avantage de pouvoir cueillir et gérer deux plantes sur un même site.

3.3.3 - L'interaction de la gestion du milieu avec la résistance à la sécheresse

Quelques cueilleurs rapportent avoir remarqué une meilleure résistance du thym au stress estival dans les zones de clairières entourées de végétation arbustive ou arborée. Ces zones semblaient notamment présenter une mortalité moindre que celles plus exposées. Si cet effet était confirmé, cela pourrait provenir d'une limitation de la température grâce à l'évapotranspiration et l'ombrage, les arbres générant ainsi des micro-climats plus frais, et par l'effet protecteur contre le vent qui a tendance à dessécher plus rapidement les plantes et les sols.

3.4 - Impact de la coupe et de la cueillette sur le thym

Les mêmes considérations que pour le gyrobroyeage s'appliquent quant aux effets de la cueillette sur la survie des pieds de thym. De vieux pieds de thym ayant formé beaucoup de bois ne doivent pas être coupés trop bas, car le vieux bois ne possède pas suffisamment de bourgeons lui permettant de repartir. En revanche, des pieds de thym ayant été gérés dès le début par une taille courte conservent une capacité de régénération beaucoup plus importante à la base (voir photos ci-dessous).



Figure 6 : Ce vieux pied de thym a tous ses jeunes rameaux à plus de 15 cm au-dessus du sol, une coupe basse a donc toutes les chances de le faire disparaître.



Figure 7 : Photographie d'un pied de thym régulièrement taillé au pied, après une coupe près du sol (à gauche) et un an après (à droite). On constate une bonne reprise.

Plusieurs témoignages de régression du thym, voire de disparition de la ressource sur des sites du fait de mauvaises pratiques de cueillette ont été recensés. Cela arrive par exemple lorsqu'une coupe basse est pratiquée sur des vieux pieds ou même un arrachage des pieds de thym par des cueilleurs peu scrupuleux, amateurs ou professionnels, ce qui est évidemment à proscrire.



Figure 8 : Un exemple de mauvaise pratique : une saisie de thym arraché avec les racines en 2019, par l'ONF Alpes maritimes – Var. Crédit : ONF.

Il convient donc de bien connaître les techniques de cueillette¹⁵. Par exemple, lorsqu'un pied de thym est taillé seulement au centre, cela a tendance à faire dépérir la zone coupée. Il est donc important de bien tailler l'ensemble du pied (« faire la boule »), ce que ne savent pas toujours les cueilleurs amateurs.

¹⁵ Pour les détails techniques, voir le livret technique thym : AFC, 2022.

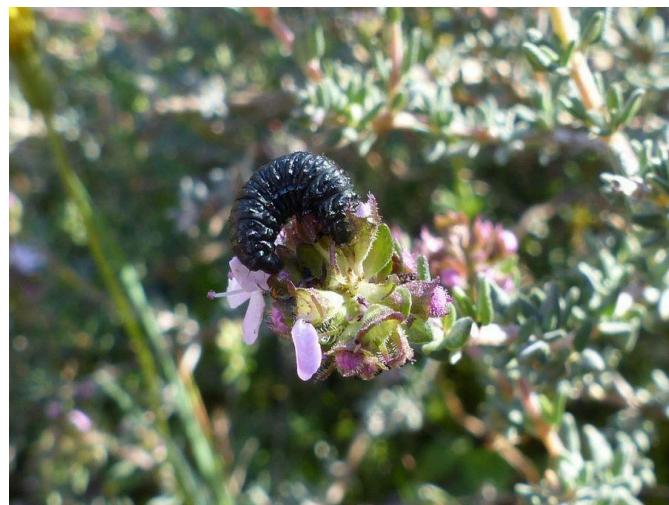


Figure 7 : La cueillette du centre du pied uniquement, en laissant les rameaux latéraux, a tendance à faire dépérir le centre du pied, et est donc à éviter. Photographie : M. Gentet

3.5 - Impacts des herbivores

Le thym est globalement peu consommé par les herbivores, ce qui avait déjà été noté lors de la rédaction par l'AFC du livret technique sur le thym. Au printemps, les jeunes pousses peuvent cependant être consommées par les moutons, ce qui ne porte pas atteinte aux populations. Cependant dans les zones où les moutons pâturent de manière intensive (parcs), le thym ne parvient pas à se développer, car il est régulièrement brouté. Le piétinement par les bovins et les chevaux peut également être préjudiciable aux populations, en cassant les parties ligneuses.

Quelques cas d'attaque par des insectes ont été mentionnés. Ils sont causés par *Arima marginata*, un coléoptère, notamment dans le sud des Alpes (région du mont Ventoux, Pays de Sault, etc.). Cet insecte consomme surtout des plantes aromatiques (sauge, sarriette, thym, lavande) et il est possible que l'importance des cultures de celles-ci dans la région soit un facteur favorisant son expansion dans les populations naturelles de thym. Cette observation n'avait pas été recensée lors de la rédaction du livret technique thym.



Larve de *Arima marginata* consommant les fleurs de thym, fin mars dans la Drôme. Crédit : N. Barth
(Inaturalist)

Conclusion

Lors des enquêtes menées en 2020 dans le cadre de la réalisation du LT thym, le changement climatique n'était pas apparu comme un facteur de pression dominant dans la perception des cueilleurs professionnels. Les évolutions du pastoralisme, les pratiques agricoles ou l'urbanisation étaient plus largement pointées. Lors de la nouvelle enquête, le facteur climatique apparaît en revanche comme prédominant, même si les actions de gestion des milieux sont toujours des facteurs pertinents à prendre en compte.

L'importance des actions de maintien des milieux ouverts était apparue comme un facteur pouvant favoriser cette ressource si les bonnes techniques étaient employées. La présente enquête a conforté ces premiers éléments en notre possession et a amené une réflexion supplémentaire sur les interactions entre la gestion du milieu et les impacts climatiques. En effet, selon certaines observations, il est possible que l'ouverture du milieu par patchs, "en clairières" permette une meilleure résistance aux sécheresses.

L'évolution des chémotypes de thym, démontrée par des travaux scientifiques dans l'arrière-pays montpelliérain, a pour le moment trouvé peu d'échos chez les cueilleurs, sans doute du fait de la complexité de la reconnaissance olfactive des chémotypes. Des analyses chimiques effectuées régulièrement sur les sites de cueillette dans toute la région méditerranéenne seraient donc de tout intérêt afin de mieux détecter ces dynamiques évolutives.

Lors de cette enquête, quelques observations d'impacts du climat, et parfois de mortalité, sur d'autres Lamiacées méditerranéennes ont été rapportées par les cueilleurs, notamment sur les espèces suivantes :

- la lavande vraie (*Lavandula angustifolia*) a été l'objet de plusieurs alertes (mentions au cours de l'enquête thym et via un appel à témoignage dans la lettre d'information de l'AFC) avec des observations de dépérissement en 2025 (épis très petits et ayant tendance à avorter, mortalité de rameaux ou de pieds entiers) dans le sud des Alpes et du Massif central.
- la lavande aspic (*Lavandula latifolia*) a subi de la mortalité, dans le sud des Alpes, ainsi qu'un phénomène d'avortement des boutons floraux, rendant la cueillette impossible.
- la sarriette (*Satureja montana*) a subi de la mortalité (rameaux ou pieds entiers) par endroits, dans le sud des Alpes et du Massif central.

Sur ces espèces ainsi que sur le thym, les cueilleurs invitent à la prudence dans les pratiques de cueillette lors des années sèches, afin de ne pas ajouter un stress supplémentaire. Il faut toutefois noter que les pieds cueillis (lorsque la coupe n'est pas pratiquée trop bas dans le pied) sont souvent plus vigoureux que les autres, probablement du fait qu'ils dépensent moins d'énergie pour la floraison du fait de la cueillette.

Cette enquête apporte également des informations utiles pour la mise en place de la plateforme Cueilleurs-sentinelles, sur plusieurs points :

- Les informations recueillies sont rattachées à des sites de cueillette dont le caractère confidentiel est important pour la plupart des cueilleurs rencontrés. Les entretiens ont été l'occasion de discuter des modalités concrètes de cette confidentialité (échelle de rendu, durée de conservation, éléments visibles sur les photographies et permettant potentiellement de retrouver le site, etc.) consolidant ainsi la méthodologie suivie pour la collecte d'informations sur la plateforme en cours de création.
- La plateforme inclura un module de suivi des sites de cueillette, dans un premier temps sur deux espèces test, l'arnica et le thym, l'objectif étant que les cueilleurs renseignent régulièrement l'état de la ressource sur leur site. L'enquête a ainsi permis de choisir les éléments importants dans ce suivi de site (hauteur de pousse et pourcentage de mortalité notamment) et d'appréhender les difficultés potentielles pour les renseigner.

Enfin, la journée technique thym a été l'occasion d'apporter des regards complémentaires sur les résultats de l'enquête, aussi bien du point de vue des cueilleurs présents que des autres acteurs et experts. Les échanges qui ont eu lieu au cours de cette journée font l'objet d'une synthèse dans un autre document publié par l'AFC.

Bibliographie

- Braun-Blanquet, J. (1952). *Les groupements végétaux de la France méditerranéenne*.
CNRS Éditions. <https://cir.nii.ac.jp/crid/1130282270210366080>
- Thompson, J., Charpentier, A., Bouquet, G., Charmasson, F., Roset, S., Buatois, B.,
Vernet, P. et Gouyon, P.-H. (2013). Evolution of a genetic polymorphism with climate
change in a Mediterranean landscape. *Proceedings of the National Academy of
Sciences*, 110(8), 2893-2897. <https://doi.org/10.1073/pnas.1215833110>
- AFC (2022). Le thym commun, *Thymus vulgaris* L. : Livret technique de cueillette.

Remerciements

Cette étude a été financée par l'Office français de la Biodiversité.
Nous remercions les cueilleurs et les autres acteurs du territoire ayant contribué à cette
enquête pour leurs précieuses contributions.

Annexes

Annexe 1 : Programme de la journée technique thym

Jeudi 27 novembre 2025 - École IMDERPLAM à Candillargues

MATIN : LES CONSTATS

9h - 9h30

Accueil

9h35 - 9h45

Mot d'introduction : "Thym sauvage : menaces et évolutions des populations cueillies"

Alexis Brunel - Cueilleur professionnel, membre du bureau de l'AFC

9h50 - 10h10

Contexte écologique et historique des cueillettes de thym

Jonathan Locqueville - Ethnobotaniste et coordinateur scientifique à l'AFC

10h15 - 10h40

L'économie de la filière thym en France

Alix Courivaud - Chargée de projets PPAM chez FranceAgriMer

10h40 - 11h

PAUSE

11h - 11h45

Les cueilleurs, sentinelles de la ressource en thym : résultats de l'enquête menée en 2025

Jonathan Locqueville - Ethnobotaniste et coordinateur scientifique à l'AFC

11h50 - 12h35

Les chémotypes du thym face aux évènements climatiques extrêmes

John Thompson - Chercheur en écologie au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE)

12h40 à 14h : Repas de produits locaux, préparé par BocDoc !

APRÈS MIDI : LES PISTES D'ACTIONS

14h - 14h25

Préservation de la ressource en thym : quel rôle pour les cueilleurs professionnels ?

Émilie Pascal - Coordinatrice à l'AFC / Claire Moucot - Cueilleuse professionnelle, membre de l'AFC

14h30 - 15h

La gestion des garrigues pour le maintien des milieux ouverts : retours d'expérience

Bilan des travaux menés dans le cadre du programme Life Terra Musiva

Séverine Fabre - Chargée de mission Agriculture durable au Syndicat mixte des gorges du Gardon

15h05 à 15h20

Collecte de thyms pour la mise en culture : des liens à consolider avec la cueillette

Ludivine Courson - Directrice adjointe au Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales et Aromatiques (CNPMAI)

15h25 - 15h40

PAUSE

15h40 - 16h40

Quelles pistes d'actions, collectives ou individuelles, pourrions-nous mettre en place pour pérenniser les cueillettes commerciales de thym sauvage ?

Travail en groupes

16h45 - 17h30

Mise en commun et débat

17h30 - 17h40

Clôture

Alexis Brunel - Cueilleur professionnel, membre du bureau de l'AFC

Journée réalisée avec le soutien de :



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Soutenu par
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

SYNDICAT INTER-
ASSOCIATION
DUCTION ET L'ÉCO
NOMIE DES SIMPLES
simples

Partenaires :

FranceAgriMer



CENTRE D'ECOLOGIE
FONCTIONNELLE
& EVOLUTIVE



CONSERVATOIRE NATIONAL DES
PLANTES
À PARFUM | MÉDICINALES | AROMATIQUES

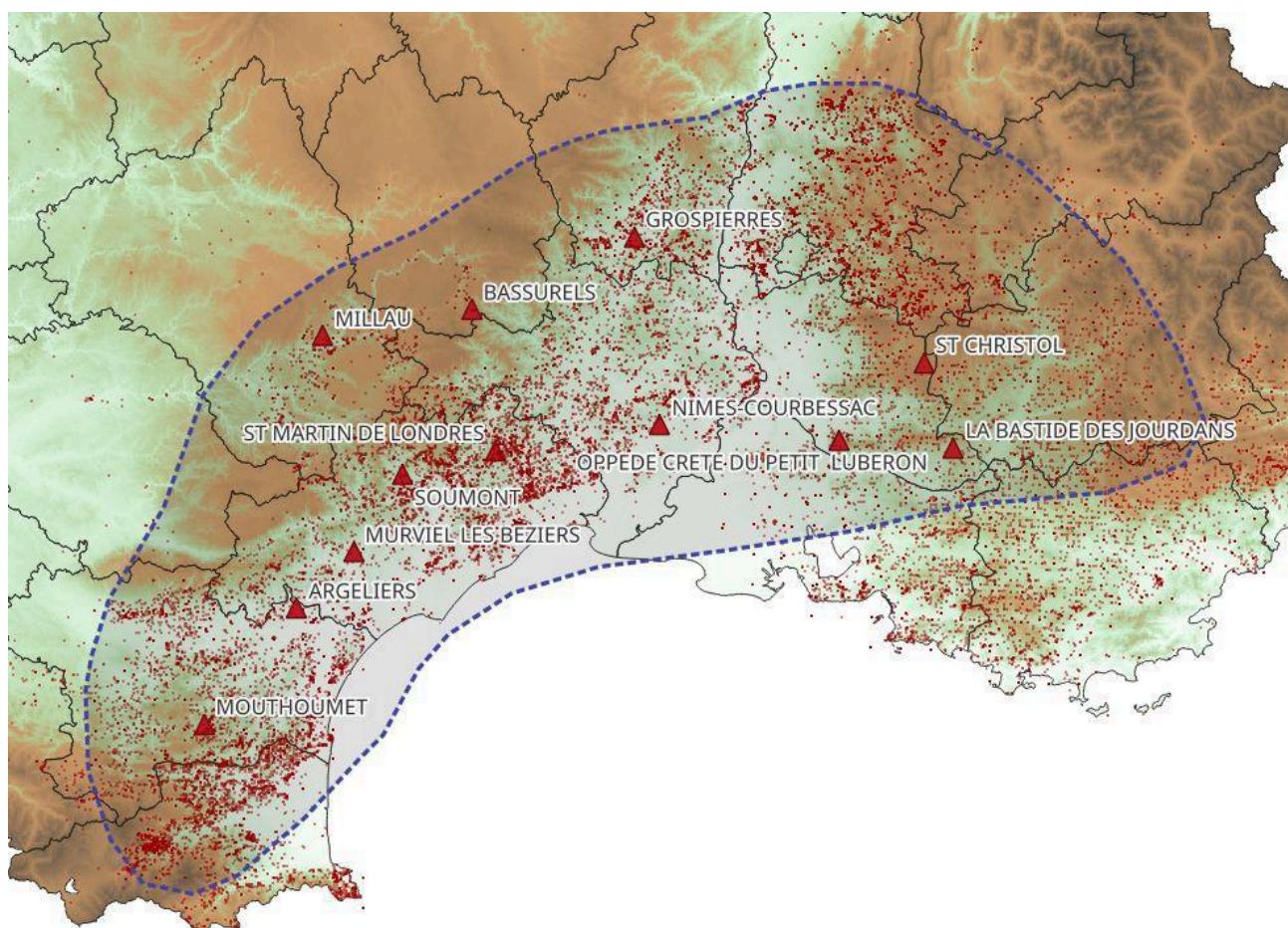


BOC
D'OC



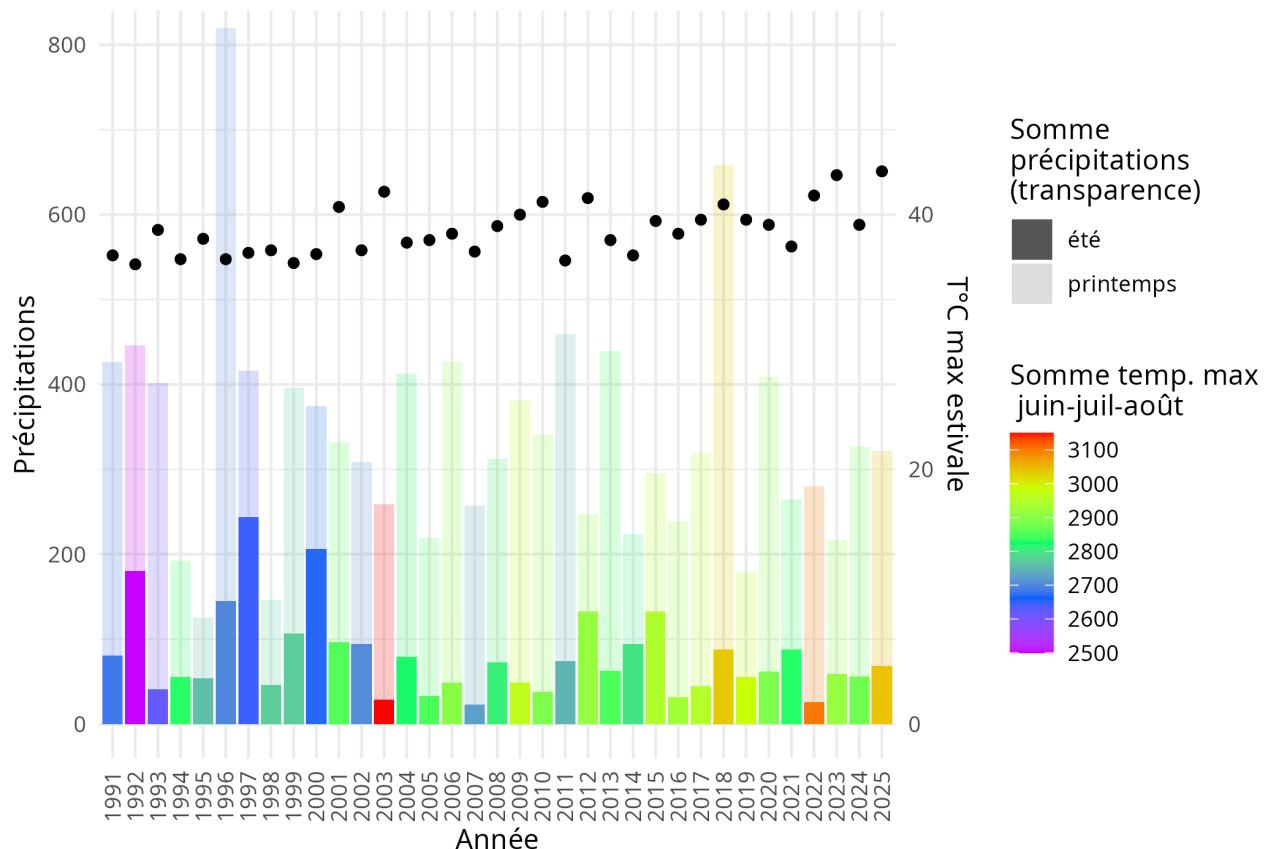
Annexe 2 : Données météorologiques de différentes stations de la zone d'étude

Afin d'améliorer la compréhension des changements observés sur les sites de thym, nous présentons ici des graphiques produits à partir des données météorologiques de 12 stations Météo France de la zone écologique du thym. Ces stations sont réparties comme suit :

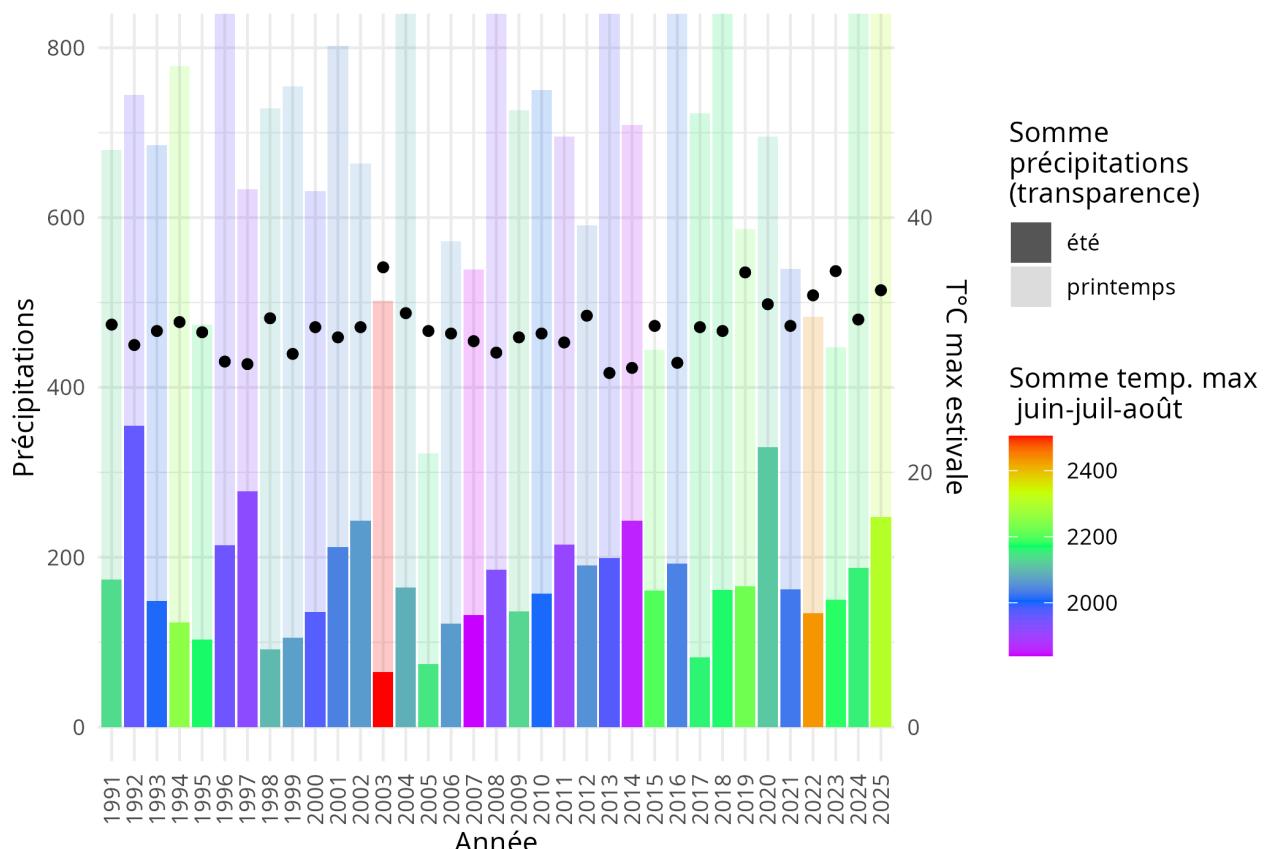


Les graphiques suivants présentent, pour chacune de ces stations et pour chaque année depuis 1991, la somme des précipitations d'été (juin-juillet-août) et en transparence la somme des précipitations du « printemps » de la même année (janvier-mai). Cela permet de visualiser approximativement l'apport hydrique dans la région. La couleur des barres représente la somme des températures maximales journalières durant les mois de juin-août, ce qui permet de visualiser les années particulièrement chaudes.

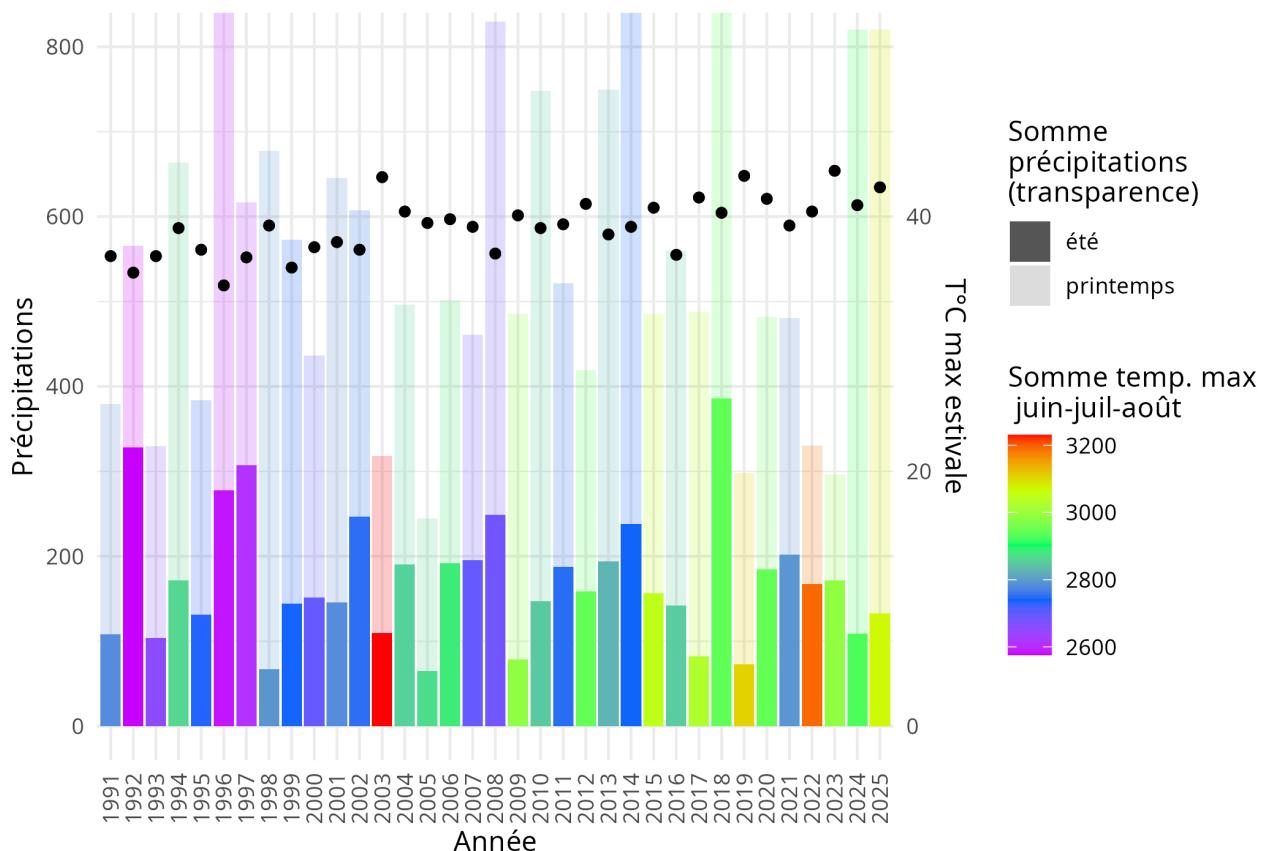
ARGELIERS



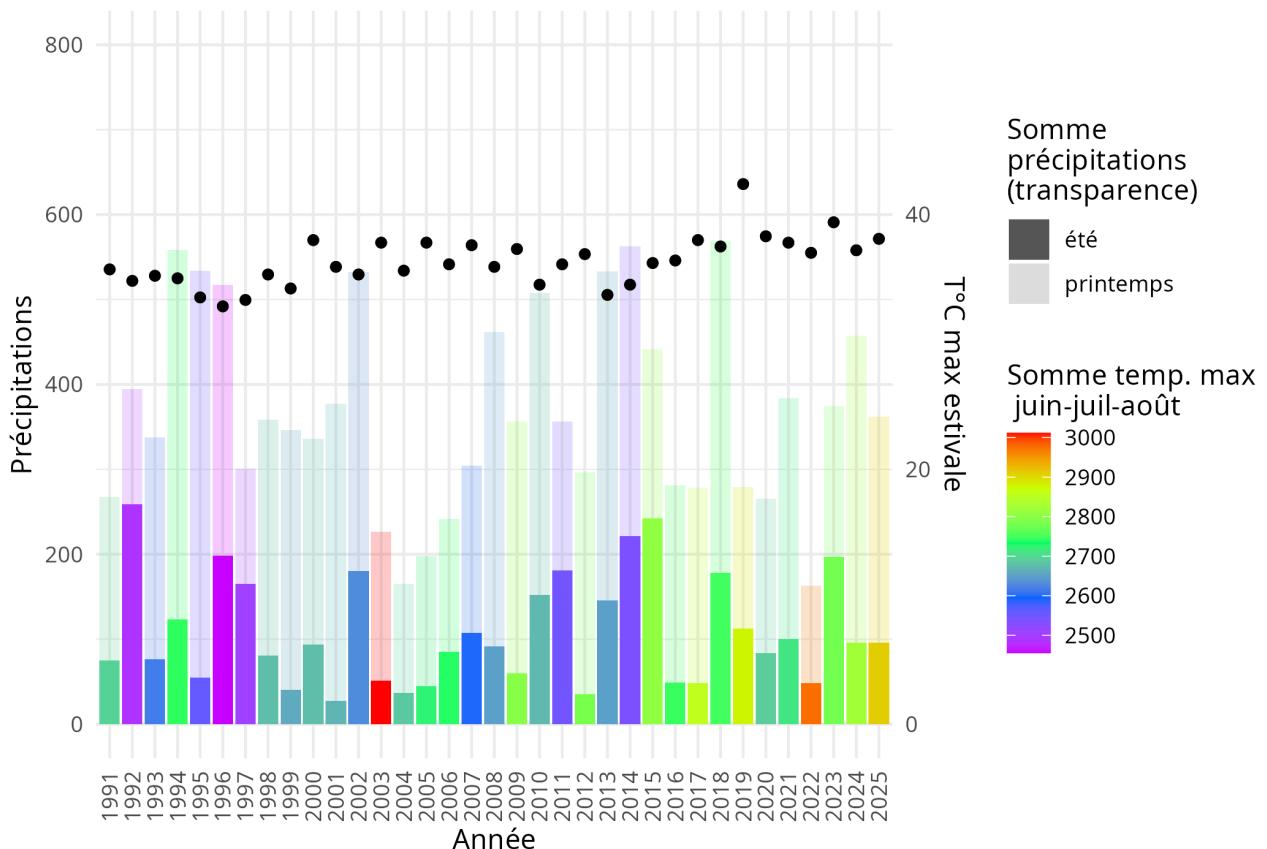
BASSURELS



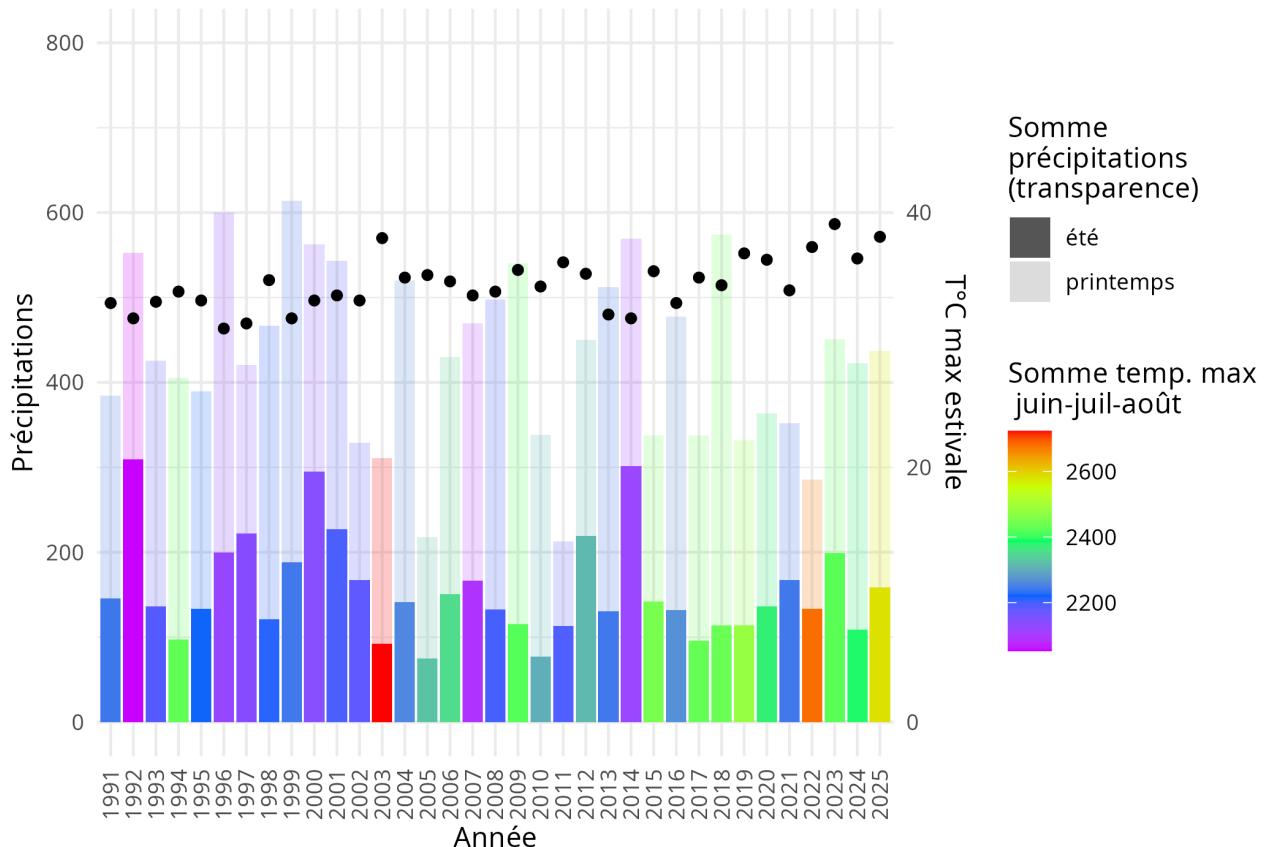
GROSPIERRES



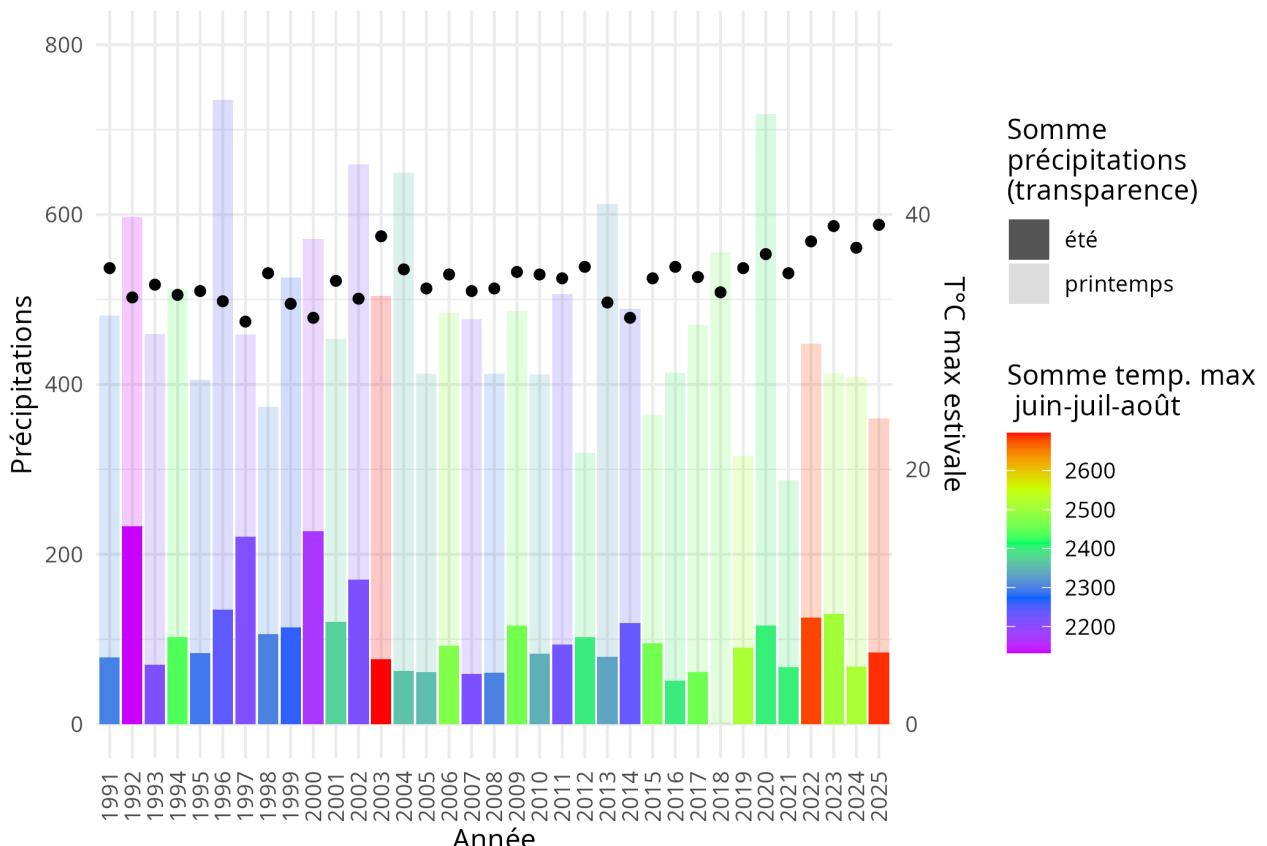
LA BASTIDE DES JOURDANS



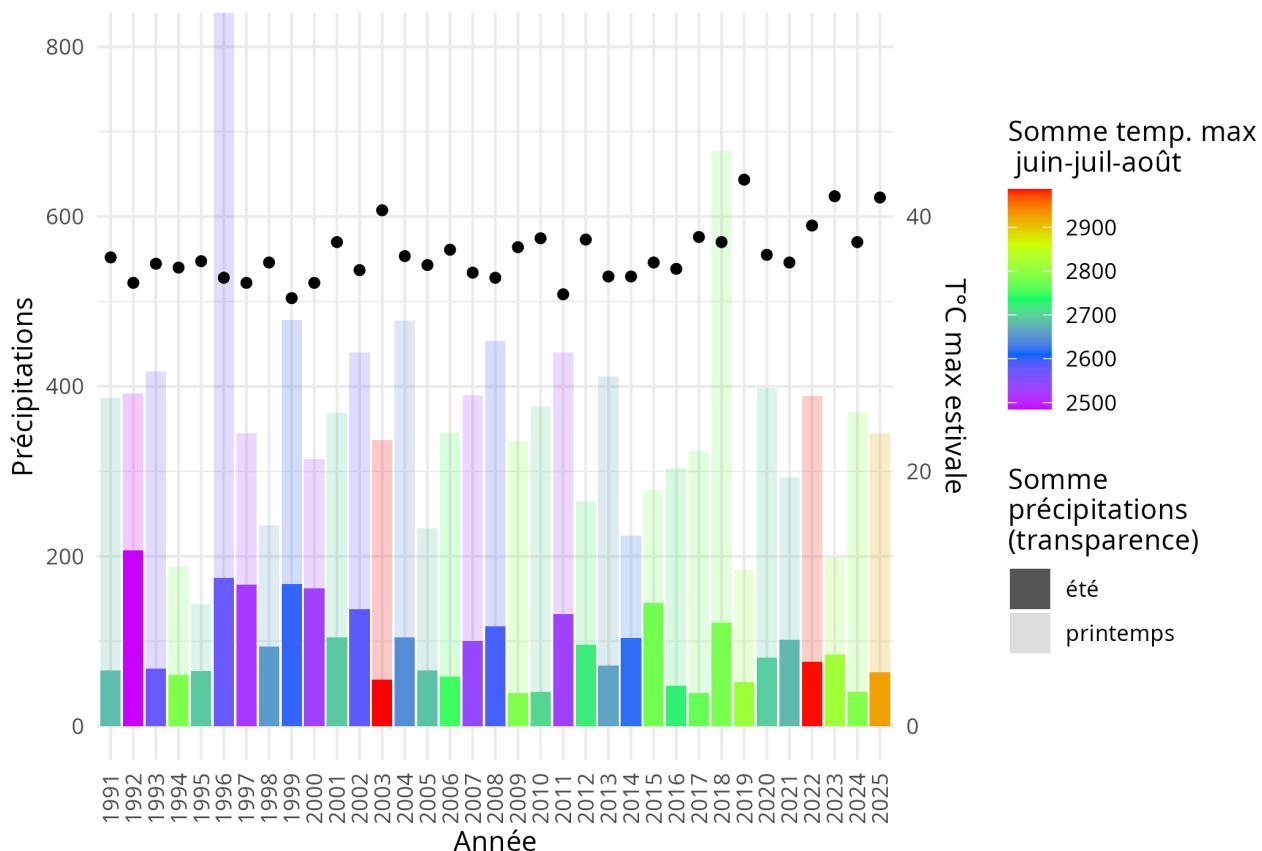
MILLAU



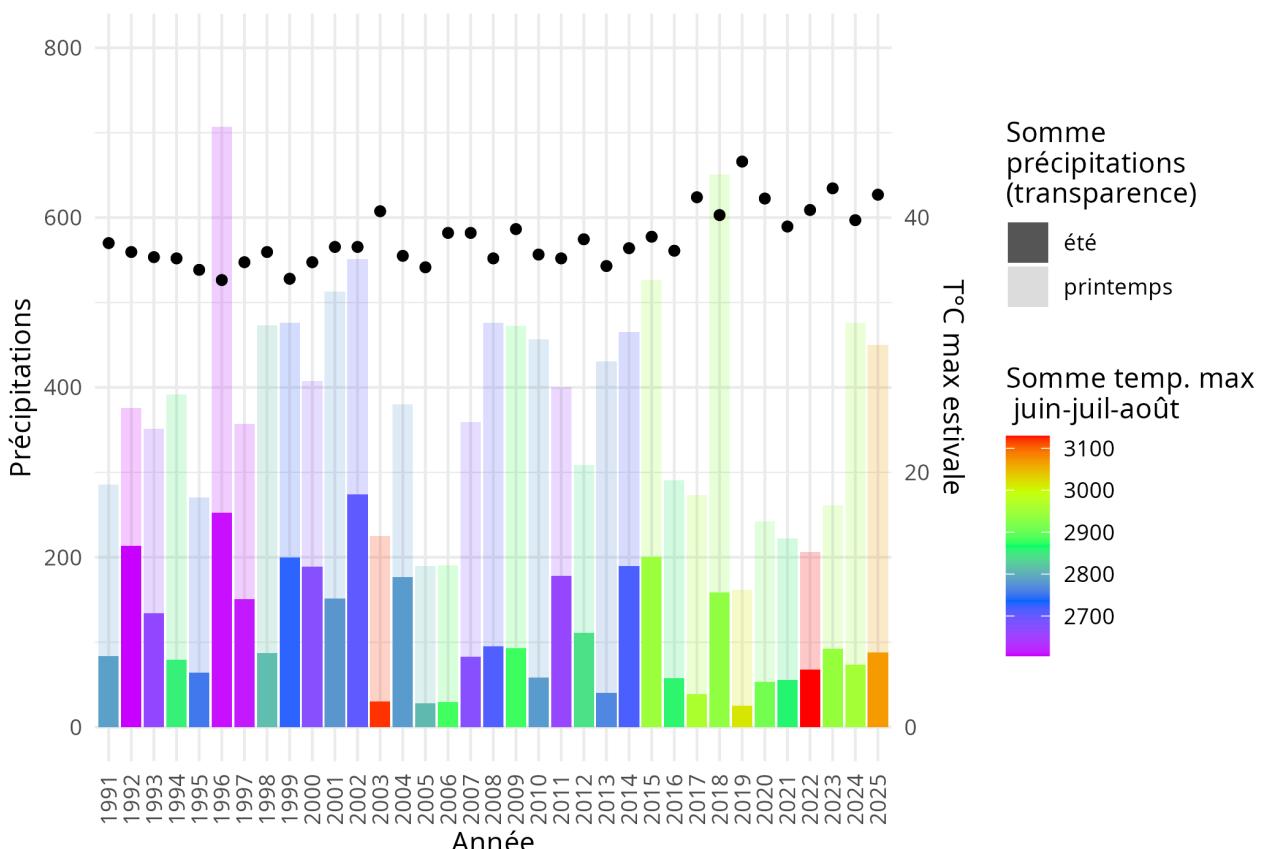
MOUTHOUMET



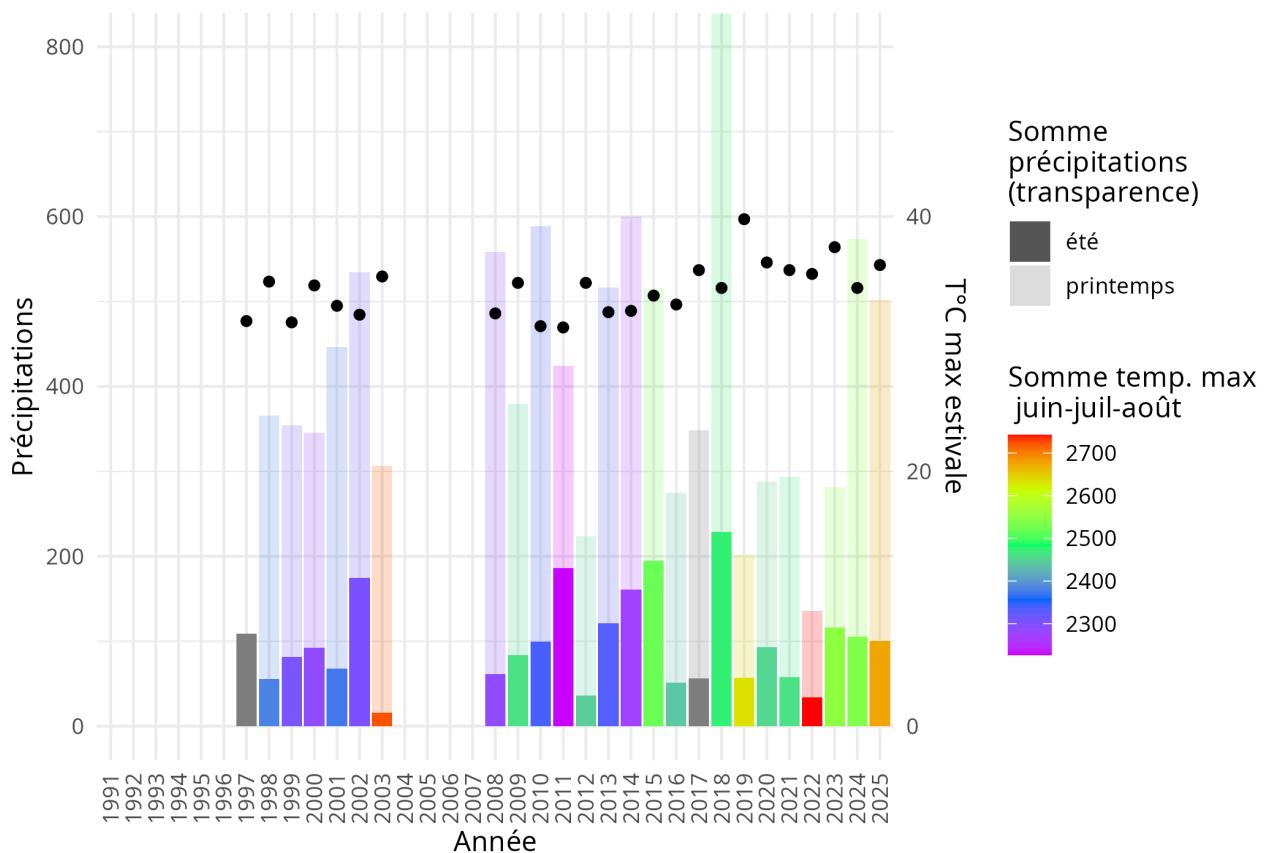
MURVIEL LES BEZIERS



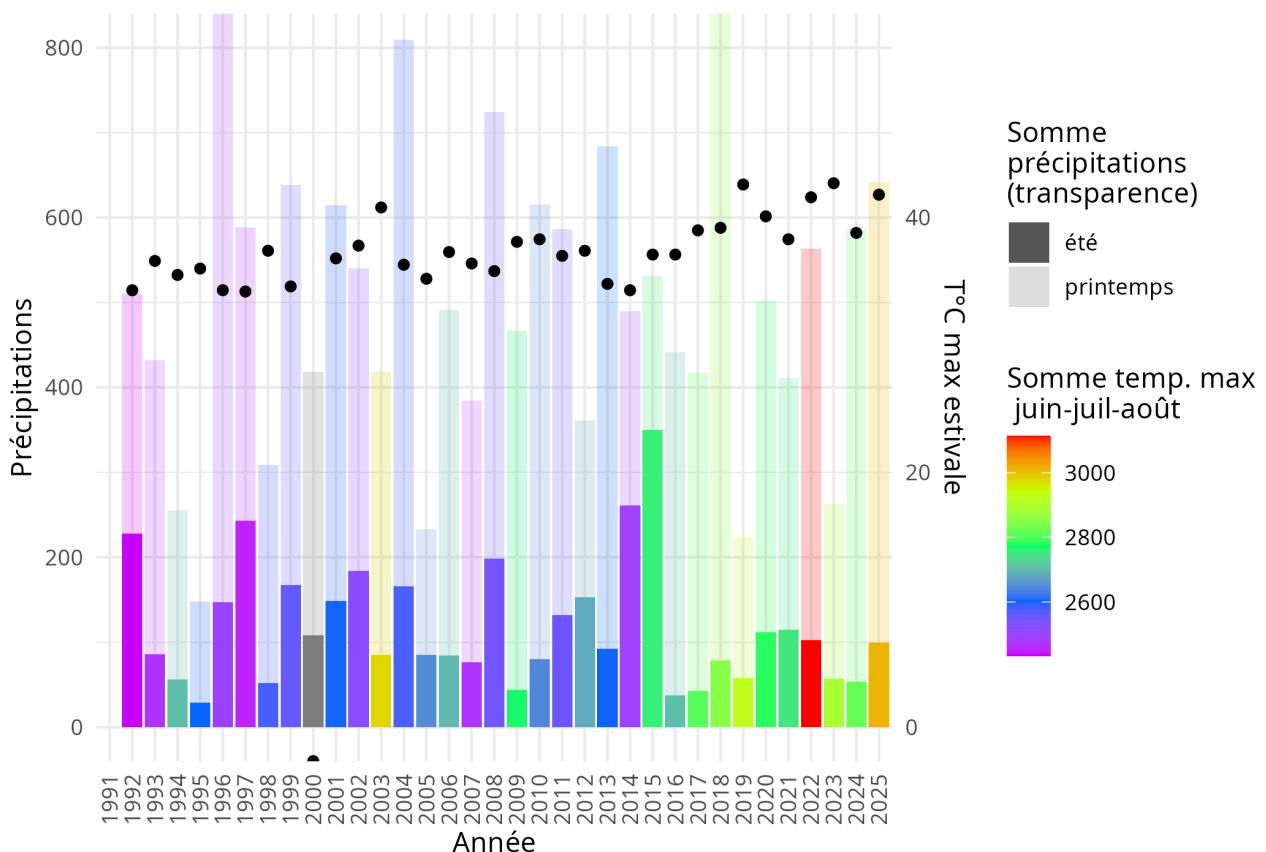
NIMES-COURBESSAC



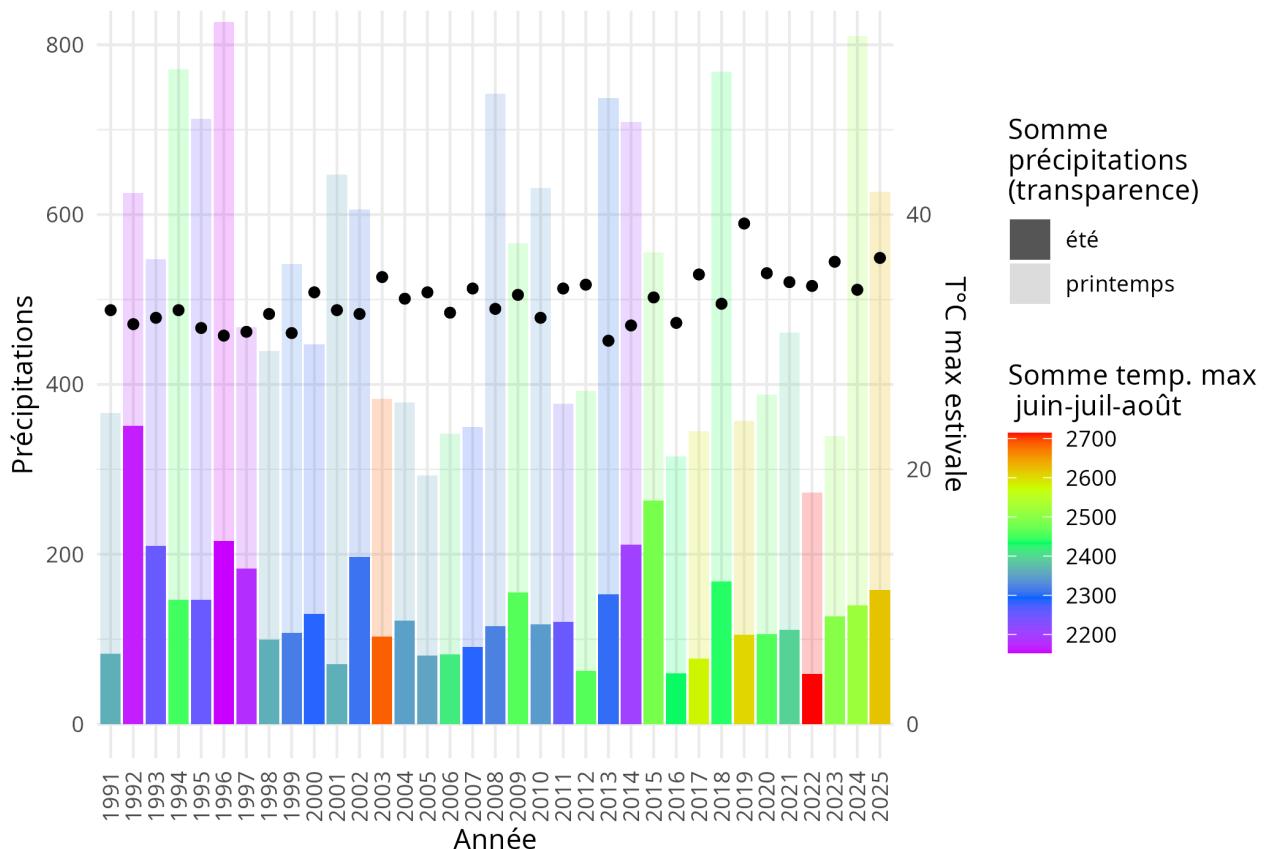
OPPEDE CRETE DU PETIT LUBERON



SOUMONT



ST CHRISTOL



ST MARTIN DE LONDRES

